

27 & 29 juin 2017 – 8H30 / 16H30 - Hôtel Parc Belair – Luxembourg
(Conférence d'une journée)

LES PIEGES DE L'INDIVISION

Les immeubles qui se trouvent dans un statut d'indivision sont nombreux : indivision entre époux, entre cohéritiers, entre investisseurs, ou encore indivisions forcées, telles les parties communes de copropriété. L'indivision constitue souvent un problème de gestion, une source de soucis pour les gestionnaires de patrimoine, les syndicats, les intermédiaires et promoteurs immobiliers. Qui ne connaît pas un cas où un compromis de vente a été déclaré nul à cause d'un état d'indivision ?

Notre étude propose pour ses conférences d'été une journée de réflexion sur l'indivision, ses règles de gestion, l'indivision forcée de copropriété et le cadastre vertical, les droits de préemption, la procédure à suivre par les notaires, et notamment les modifications issues de la loi « Omnibus », la sortie d'indivision et les ventes aux enchères, le régime de l'indivision rurale. Nous allons également développer un outil de gestion d'indivision très répandu, la société civile immobilière.

La conférence est destinée aux intermédiaires immobiliers, aux gestionnaires de fortune, aux syndicats, clerc de notaire et bien entendu à tous les propriétaires qui se trouvent dans un régime d'indivision.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA DATE DU 27 □ OU 29 □ JUIN 2017

Nom et Prénom :

Fonction :

Société :

Adresse :

Tél. / Fax. : **e-mail.**

Date

Signature

Renseignements inscriptions : KRIEGER Associates 1a, place Guillaume BP 55 - L-9201 Diekirch Tél. : +352 26 80 54 05 Fax.. : + 352 26 80 54 06 e-mail : krdie@krieger-avocats.lu Personne de contact : Mme Cathy PRÁTORIUS	Conditions d'annulation : Une demande d'annulation de l'inscription adressée 3 jours avant la date de la conférence donnera lieu à remboursement intégral. Passé ce délai le remboursement ne sera plus effectué.	Participation : 179 € TTC HÔTEL BELAIR 111, Avenue du 10 Septembre L-2551 Luxembourg Ce prix comprend le café d'accueil, l'apéritif, le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation. Le règlement de la participation est à virer sur le compte BCEE IBAN LU12 0019 4055 5831 4000.
--	---	---

Conférences précédentes

24 & 26 janvier 2017 - Le droit de propriété face à l'urbanisme et l'environnement

7 & 9 juin 2016 - Nos chers voisins

19 & 21 janvier 2016 - Le local de commerce

9 & 11 juin 2015 - Le terrain et ses évolutions (bornage, morcellement, remembrement...)

27 & 29 janvier 2015 – Promotion immobilière, comment perdre de l'argent ?

21 juillet 2014 – Les plans directeurs sectoriels, une approche critique (à la Chambre des Métiers)

17 & 19 juin 2014– Les marchés publics et leurs complications

14 & 16 janvier 2014– L'arrêté de fermeture de chantier

11 & 13 juin 2013 – La vente en état futur d'achèvement

15 & 17 janvier 2013 – Face à la complexité croissante du droit de l'urbanisme

19 juin 2012 – La construction d'immeubles d'habitation encadrés et de résidences « Seniors »

10 & 11 mai 2011 – La nouvelle loi sur l'aménagement communal – La nouvelle loi sur les établissements classés – Les nouvelles zones d'inondation

7 décembre 2010 & 18 janvier 2011 – Les autorisations pour une construction

14 avril 2010 & 15 juin 2010 – Les servitudes & l'autorisation de voirie

29 octobre 2009 & 13 janvier 2010 – Les vices de construction

17 juin 2009 – Plans d'Aménagement face à l'Environnement

8 octobre 2008 – Les autorisations d'établissements classés